

Vous allez **passer votre examen du code de la route dans un centre La Poste.**

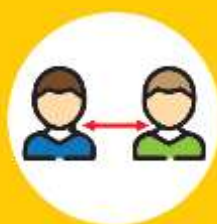
Pour garantir la **sécurité de tous**, nous vous invitons à respecter scrupuleusement les **consignes sanitaires** suivantes :



Le port du **masque est obligatoire** pour les candidats pour accéder aux salles ainsi que pendant tout l'examen.

Merci de venir avec votre masque.

Sans masque l'accès vous sera refusé.



Merci de respecter une **distance physique d'un mètre minimum** avec toutes les personnes rencontrées lors de votre passage dans nos centres.



Vérification d'identité :

- Présentez votre pièce d'identité à bout de bras ou en la posant sur une table.
- Positionnez-vous à au moins 1 mètre de l'examineur.
- Enlevez votre masque pour la vérification.
- Repositionnez votre masque.



Tout le matériel fourni est nettoyé avant chaque utilisation.



LA POSTE